

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA  
MAISON D'ENFANTS D'AVENCHES  
tenue à la Maison d'Enfants d'Avenches, le 6 juin 2018  
dès 20.00 h.**

\* \* \* \*

L'assemblée générale est présidée par Jean-Christophe Delafontaine, président.

Le procès-verbal est tenu par le secrétaire du comité.

Le président constate que l'assemblée générale a été convoquée par voie de presse et par convocation adressée aux associés personnellement connus ; dès lors, il constate que l'assemblée est régulièrement convoquée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 février 2018
4. Rapport du président
5. Rapport du directeur
6. Comptes 2017, rapport de l'organe de révision, discussion et décharge
7. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2018
8. Cotisation annuelle
9. Divers et propositions individuelles

Cet ordre du jour est adopté sans aucune remarque.

1. **Accueil et mot de bienvenue**

Jean-Christophe Delafontaine, président, accueille les membres et excuse les invités qui n'ont pas pu venir. Il remercie notamment la présence de Messieurs Renaud, Jaunin et Martin, anciens présidents, ainsi que celle de Monsieur Jotterand, ancien directeur.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Le président demande à l'assemblée si elle accepte l'ordre du jour mentionné ci-dessus. Sans remarque cet ordre du jour est accepté à l'unanimité.

## **3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 février 2018**

Ce procès-verbal est lu par le secrétaire du comité.

Sans autre remarque ni question, le procès-verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## **4. Rapport du président**

Jean-Christophe Delafontaine rappelle que son rapport figure dans le bulletin annuel. Toutefois, il va revenir sur quelques points.

Tout d'abord, il tient à remercier un fois encore Monsieur Eric Martin qui a démissionné de son poste de président de l'association au 31 janvier 2017 et précise que tout le monde se souviendra de son énorme dévouement.

Puis, le président revient sur l'année 2017 qui a été une année durant laquelle il ne s'est pas passé énormément de choses. En effet, l'association est en attente de grandes décisions quant au futur projet de construction. Deux services étatiques sont en train d'étudier les rapports envoyés. Malheureusement, des changements de chefs ont remis en question des éléments qui semblaient être acquis. Après un bref comparatif amusant entre le diabète et un nouveau chef, Jean-Christophe Delafontaine explique qu'une nouvelle série de questions auxquelles l'association avait répondu est arrivée. Il s'agit donc de rester calme, d'être patient et d'avancer tranquillement. Il rappelle également que le but de l'association est d'accueillir des enfants et non de construire (article 3).

Le 20 avril 2018, la vente de la parcelle à l'EMS Marc-Aurèle a été officialisée. Cet objet avait poussé l'association à organiser une assemblée générale extraordinaire le 6 février 2018.

Finalement, Jean-Christophe Delafontaine explique qu'il s'est rendu à une séance de l'AVOP en compagnie d'Edmond Pradervand, vice-président. Pour répondre à une question de Monsieur Jotterand, le président précise qu'il est important d'y aller. Les présidents des associations et les directeurs des institutions peuvent ainsi pousser le comité de l'AVOP à aller au contact des chefs de service afin de faire avancer les choses.

## **5. Rapport du directeur**

Monsieur Filipec commente son rapport qui est présent dans le bulletin annuel. Il précise que cette année encore, la MEA a fait reculer ses murs pour accueillir plus d'enfants. En effet, ceci a permis à certains enfants de la région de poursuivre leur scolarité à Avenches.

Monsieur Filipec précise qu'il pousse son équipe à développer des compétences nouvelles afin de soutenir différemment les enfants. Il s'agit également d'acquérir des compétences permettant de faire face à certaines situations délicates, comme par exemple l'accompagnement d'enfants souffrant de maladies graves.

Monsieur Filipec tient à remercier son personnel et le comité dont il est très fier. Les situations complexes sont gérées avec beaucoup de calme et de sérénité. Il trouve cela très appréciable.

Pour terminer, il présente quelques activités extraordinaires faites avec les enfants et s'attarde sur la collaboration avec Cap Foundation dont le message est : « l'expérience laisse une trace ». Mike Horn et Jean Troillet sont les moteurs de cette association.

## **6. Comptes 2017, rapport de l'organe de révision, discussions et décharges**

Ces comptes sont lus et commentés par Madame Natacha Aeby, trésorière, qui rappelle que ces comptes figurent dans le rapport annuel.

Monsieur Sinopoli, représentant de l'organe de révision, n'est pas présent aujourd'hui. Mme Aeby rappelle que le rapport de la fiduciaire qui date du 23 mars 2018 figure dans le rapport annuel.

Le président donne la parole à l'assemblée générale et invite celle-ci à se prononcer sur les comptes et la décharge au comité.

Après quelques questions de détail auxquelles Madame Aeby et Monsieur Filipec répondent, les comptes sont adoptés à l'unanimité de même que la décharge au comité.

## **7. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2017**

Le président propose que la société FidOffice SA soit reconduite dans son mandat. L'assemblée générale valide cette proposition à l'unanimité.

## 8. Cotisation annuelle

Le président propose à l'assemblée de maintenir la cotisation annuelle à fr. 50.- par an.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## 9. Divers et propositions individuelles

Monsieur Renaud demande s'il était possible d'organiser une conférence lors de l'assemblée générale, comme par le passé. Jean-Christophe Delafontaine s'est posé la question mais trouve que trop peu de monde est présent pour faire venir un orateur. Toutefois, l'idée est gardée pour marquer le coup lors de l'inauguration de la future construction.

Monsieur Jotterand prend ensuite la parole pour quelques anecdotes, dont celle de l'acquisition de la petite maison appelée « les Mouchettes » qui a permis à beaucoup de monde d'apprendre quelque chose...

Monsieur Buache, municipal, présente les salutations de la commune d'Avenches. Il remercie particulièrement le directeur, mais aussi toutes les personnes qui œuvrent pour le bon fonctionnement de la MEA.

Monsieur Jaunin revient sur les termes « ambiance apaisée » trouvés dans le rapport du directeur de la MEA. Il le remercie chaleureusement et précise que c'est grâce à lui que cette ambiance est si saine.

Jean-Christophe Delafontaine remercie également M. Filipec et son équipe pour tout le travail accompli et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Sans autre remarque, l'assemblée générale est levée à 21 heures 10.

Avenches, le 4 juillet 2018

Le président

  
Jean-Christophe Delafontaine

Le secrétaire

  
D. Moullet